

## Histoire de Pompon

### Ou Un sauvetage réussi

Pompon buvait !

Tout le monde l'appelant Pompon, le petit Patron l'appelait Pompon.  
Il buvait, surtout en dehors des heures de travail, mais parfois à la reprise à 14 heures, il était dans un état un peu second.

Maintes fois, lors de ses tours d'usine, le petit Patron lui avait dit :

*" Pompon, ça va mal se terminer ! "*

Ce à quoi il répondait :

*"Je ne bois que de la bière, et avec mes copains, au bistro, et en dehors de l'usine."*

Un jour, ce qui devait arriver arriva.

Le petit Patron était en déplacement et, à son retour, on lui apprit que Pompon, en début d'après-midi, était tellement saoul qu'il avait uriné sur lui.

Pompon était un ancien ouvrier qui avait pour fonction de débiter les aciers pour le Service Outillage et de « gérer » le magasin.

Gestion très simple par ailleurs, car le magasin est en libre service et chacun, lorsqu'il se sert, inscrit sur un tableau noir à la craie, non pas son nom car cela ne présente aucun intérêt, mais ce qu'il a prélevé.

La fonction de Pompon se limitait à relever le tableau tous les jours et à en informer Marie-Anne qui se chargeait de regrouper les commandes.

De plus il était membre du CHSCT.

Comme maintes fois, le petit Patron avait, en vain, proposé à Pompon de suivre une cure de désintoxication.

Il saisit l'occasion pour appeler l'Inspecteur du Travail, puisque Pompon était un salarié protégé, et lui proposa de faire très peur à Pompon pour l'inciter enfin à suivre cette cure.

Pompon fut donc mis à pied immédiatement à titre conservatoire, son salaire fut donc bloqué.

En utilisant les limites légales des différents délais imposés par le Code du Travail, Pompon fut convoqué, l'Inspecteur du Travail saisi, ce dernier accepta comme convenu la demande de licenciement, étant entendu que pendant tout ce temps, qui fut fort long, d'autant plus que le calendrier, par une suite de ponts et de congés (nous étions sans doute au mois de mai) allongea les délais, Pompon resta sans salaire.

À ce moment là, toujours comme convenu, l'Inspecteur du Travail convoqua Pompon lui disant qu'il était arrivé à convaincre le petit Patron de revenir sur sa

décision de le licencier pour peu qu'il accepte de suivre une cure à Rouen, dans un établissement par ailleurs réputé pour la rigueur et l'efficacité du traitement.

Aux abois, Pompon qui buvait une grande partie de sa paye et qui se trouvait sans le sou, accepta la proposition pour peu qu'on lui verse une avance, ce qui fut fait.

Ainsi Pompon arrêta de boire !

La grande récompense du petit Patron fut qu'à la fête de Noël suivante (6 ou 7 mois après), sa fille de 11 ans est venue lui faire une grosse bise en lui disant :  
*"Je vous remercie car maintenant mon papa est beaucoup plus gentil qu'avant "*  
Ce qui lui fit monter, malgré lui, la larme à l'œil.

Si cette histoire est contée, c'est pour prouver que parfois entre gens de bonne foi, de bon sens et de bonne volonté, on peut faire de très belles choses en complicité avec notre belle administration, pour peu que l'on communique régulièrement, et que l'on ait des relations tout simplement humaines.